



FONDATION  
**BOCKÉ**  
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Ensemble, engagés  
et solidaires  
auprès de nos aînés



**EHPAD**  
**LE BOIS DES**  
**PALOMBES**

Livret  
d'Accueil



## **Nous sommes heureux de vous accueillir au sein de l'EHPAD Le Bois des Palombes.**

Ce livret d'accueil a été réalisé à votre attention afin de vous permettre de disposer de toutes les informations utiles concernant notre établissement.

L'ensemble de l'équipe s'attache à faire de cet EHPAD un lieu de vie, dans un cadre hôtelier de qualité, où chacun peut évoluer à son rythme et selon ses besoins.

Ce livret vous présente la vie dans l'établissement et les prestations proposées ; il facilitera votre séjour.

La directrice et l'ensemble de l'équipe sont à votre écoute pour vous accompagner.

Nous vous souhaitons un agréable séjour.

**Mathilde DUFOURNET**  
Directrice

Ce document a été élaboré conformément au Code de l'action sociale et des familles et à la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale. Son contenu reprend les dispositions de la circulaire n°138 DGAS du 24 mars 2004 relative à la mise en place du livret d'accueil prévu à l'article L.311-4 du CASF.



## Table des matières :

Notre Fondation .....	3
Un cadre de vie privilégié .....	3
Nos valeurs .....	4
La Bienveillance.....	4
Le fonctionnement de l'établissement .....	5
Un accompagnement diversifié et s'adaptant aux besoins de chacun	6
Une équipe à votre écoute .....	8
L'animation, au cœur de la prise en charge .....	10
Un service hôtelier de qualité .....	11
Un établissement à votre écoute et engagé dans une démarche qualité .....	13
Vous situer dans l'établissement .....	15



## Notre Fondation

L'EHPAD Le Bois des Palombes a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> juin 2016. Appartenant à l'AASSA (Association d'Action Sanitaire et Sociale d'Aquitaine) jusqu'en décembre 2016, il fait partie aujourd'hui de la Fondation Bocké.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'AASSA devient la Fondation Erik et Odette Bocké.

Ces deux entités se sont regroupées pour n'en former qu'une. Le siège social se situe à Léognan et le siège administratif à Mérignac. Cette fusion permet d'affirmer les positions et les valeurs des deux entités.

Notre fondation compte aujourd'hui 11 établissements dont 9 sur la Gironde et 2 dans les Pyrénées Atlantiques.

Elle est administrée par un Conseil d'Administration qui définit la politique générale de la Fondation.

Une délégation de pouvoir est donnée par le Président du Conseil d'Administration au directeur de l'établissement qui en assure la gestion quotidienne et représente la Fondation Erik et Odette Bocké dans différentes circonstances.

L'établissement entre dans la catégorie des établissements sociaux et médico-sociaux tels que définis par la loi 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.

L'établissement est financé conjointement par l'Agence Régionale de la Santé et le Conseil Départemental de la Gironde. Ce dernier fixe annuellement les tarifs de la structure.

## Un cadre de vie privilégié

L'EHPAD « Le Bois des Palombes », situé à quelques kilomètres de Bordeaux, est implanté au cœur du site touristique des châteaux des Graves à Léognan.

Non loin du centre et des commerces de proximité, il accueille 70 résidents.

Son cadre verdoyant, agrémenté d'un parc arboré, est destiné à la promenade, au calme et à la détente à la belle saison.

Implanté dans un quartier très dynamique, l'établissement jouxte des logements favorisant la mixité sociale.



## Nos valeurs

A la Fondation, l'EHPAD est considéré comme un lieu de vie destiné à l'accompagnement, dans les meilleures conditions possibles et au quotidien, de personnes que la dépendance rend vulnérables.

Nous veillerons ainsi tout au long de votre séjour à respecter les principes suivants :

- le respect de l'intimité et de la dignité de chacun ;
- le respect de chacun en tant qu'individu, avec sa propre histoire, ses désirs, ses difficultés ;
- la stimulation de l'autonomie restante : accompagner mais ne pas faire à la place de ;
- l'ouverture de l'établissement sur l'extérieur.

## La Bienveillance

La bienveillance est une démarche globale dans la prise en charge de la personne accompagnée, de l'accueil de l'entourage, mais aussi du professionnel, visant à promouvoir le respect des droits et libertés du résident, son écoute et ses besoins, tout en prévenant la maltraitance. A l'EHPAD le Bois Des Palombes, la thématique de bienveillance est mise au cœur de notre mission.

La bienveillance met en exergue le rôle et les interactions entre différents acteurs que sont le professionnel, l'institution, l'entourage et la personne accompagnée. Elle nécessite un questionnement tant individuel que collectif de la part des acteurs (l'HAS (2012)).

En pratique, la bienveillance répond aux principes éthiques d'humanité et de dignité, de solidarité, d'équité, de justice, et d'autonomie. Elle permet le bien-être du résident mais aussi une sérénité chez le professionnel.

Elle repose sur le respect des droits et liberté de chacun. Afin de promouvoir la bienveillance au sein de l'établissement il convient de respecter la Charte des droits et libertés de la personne âgée affichée dans les services, et en particulier:

- de repérer et respecter, autant que possible, le choix des résidents (horaires, habits,)



- de favoriser un environnement de vie agréable (bruits, odeurs...) ;
- de prendre en considération la liberté de circuler de chacun ;
- d'être réactif, en cas de sollicitation.

Nous rappelons au personnel et aux familles que la chambre du résident est un espace privatif. Dans sa chambre, le résident est chez lui.

Il convient donc de respecter cette sphère d'intimité, nous y tenons.

## Le fonctionnement de l'établissement

### • Les conditions d'accueil

Nous pouvons accueillir 70 résidents dont 12 en unité de vie protégée et 12 au sein d'un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA).

L'établissement accueille des personnes âgées dépendantes de 60 ans et plus, et est habilité à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale pour la totalité de ses lits. Pour les résidents de moins de 60 ans, une dérogation auprès du Conseil Départemental est possible.

### • La philosophie

L'établissement a été conçu afin de permettre de vous accueillir, quel que soit votre état de santé. Ainsi, chacun peut être accueilli dans un espace qui lui convient, lui assurant confort, sécurité et liberté.

Notre philosophie repose sur un principe très simple : c'est un lieu de vie où l'on soigne et non pas un lieu de soins où l'on vit.

### • Un accompagnement personnalisé

L'accompagnement personnalisé de chaque résident est un principe qui régit l'ensemble du fonctionnement de l'établissement.

Ainsi, nous mettons tout en œuvre afin de répondre au mieux à vos souhaits et besoins. Une communication permanente, des échanges réguliers concernant vos projets, nous permettront de mieux vous connaître et de répondre au mieux à vos attentes.

Ainsi, dans les premiers mois qui suivront votre accueil, nous réaliserons avec vous votre Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP).

Nous pourrons ainsi prendre en compte vos souhaits et besoins, et faire en sorte de nous y adapter au mieux.



### • **Le Projet d'Accompagnement Personnalisé et le référent**

Le Projet d'Accompagnement Personnalisé, ou PAP, est un outil de coordination visant à répondre à long terme aux besoins et aux attentes de la personne accueillie, qui n'est pas toujours en capacité de s'exprimer. Le rôle des professionnels consiste, entre autres, à écouter et aider le résident à exprimer ses attentes. L'équipe met tout en œuvre pour que le PAP propose un accompagnement de qualité respectueux et adapté à chaque résident.

Pour faciliter la coordination, s'assurer que le PAP est mis en œuvre et réactualisé, un référént est nommé au sein du personnel. Cela peut être un soignant, un personnel hôtelier, une personne chargée de l'entretien, un thérapeute, l'animateur. Ce référent est l'interlocuteur privilégié mais non exclusif du résident et de ses proches.

## **Un accompagnement diversifié et s'adaptant aux besoins de chacun**

### **L'Unité de Vie Protégée « Les Sorbiers »**

L'établissement peut accueillir 12 résidents au sein de cette unité.

L'unité « Les Sorbiers » a pour mission l'accompagnement de personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentées, ayant des troubles du comportement perturbateurs pour eux-mêmes ou pour les autres, dans un environnement sécurisé et adapté à leurs besoins.

Il s'agit d'un espace spécifique conçu pour :

- créer un environnement confortable, sécurisant et limitant les facteurs anxiogènes
- permettre un mode d'accompagnement différencié et personnalisé encadré par du personnel formé
- proposer des activités thérapeutiques
- favoriser la liberté d'aller et venir de la personne désorientée dans un espace sécurisé.



### Les critères d'admission de l'unité « Les Sorbiers » sont :

- un diagnostic posé
- des troubles psycho comportementaux perturbateurs (agressivité ou agitation, anxiété, idées délirantes, déambulation ou mise en danger pour lui ou pour autrui, désinhibition)
- la capacité de se déplacer seul.

### Les critères de sortie de l'unité « Les Sorbiers » sont :

- une aide technique pour le transfert du résident
- une situation de fin de vie
- une diminution significative des troubles du comportement ne justifiant plus un environnement sécurisé
- une aggravation des troubles du comportement ne relevant plus de notre structure

#### **• Le Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) « Nid du Bois »**

Le PASA « Nid du Bois » est un lieu de vie au sein duquel sont proposées, durant la journée, des activités sociales et thérapeutiques aux résidents de l'EHPAD ayant des troubles du comportement modérés.

Ce pôle accueille du mardi au vendredi, selon les besoins des personnes, jusqu'à 12 résidents de l'EHPAD.

Chaque personne accueillie peut bénéficier d'une ou de plusieurs participations par semaine en journée ou demi-journées.

### Les missions du PASA :

- préserver l'autonomie et les capacités cognitives restantes de la personne âgée
- diminuer les troubles du comportement par la participation à des activités adaptées
- améliorer la qualité de vie au sein de la collectivité

### Les critères d'admission au PASA :

- un diagnostic posé
- avoir des troubles du comportement modérés qui altèrent la qualité de vie ainsi que celle des autres résidents
- avoir une évaluation neuropsychiatrique NPIES réalisée par l'équipe





- ne pas présenter de troubles confusionnels
- être en capacité de se mobiliser seul
- être consentant à une participation au PASA

#### Les critères de sortie du PASA :

- une modification de l'état de santé ou cognitif de la personne ne répondant plus aux critères d'accueil
- le souhait de ne plus y participer.

## Une équipe à votre écoute

- **La directrice**

Elle est à votre disposition et veille au bon fonctionnement de l'établissement.  
**Elle est présente du lundi au vendredi.**

- **L'agent administratif**

Il vous accueille, vous écoute et vous oriente pour toutes demandes **les lundi, mardi, mercredi et un vendredi sur deux de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h. Le jeudi de 9h30 à 17h30.**

- **Le médecin coordonnateur**

Il est présent à mi-temps. Il est en charge de l'organisation générale du parcours de soin du résident en étroite collaboration avec l'équipe et le médecin traitant. Garant de la formation et de l'accompagnement des équipes dans la prise en charge du résident. **Il est présent le lundi de 8h30 à 18h30 et le jeudi de 8h30 à 18h.**

- **L'infirmière coordonnatrice (IDEC)**

Elle assure la coordination de la prise en charge des résidents. C'est une infirmière cadre qui assure le relais entre la Direction et l'équipe soignante. Elle est l'interlocutrice privilégiée pour toutes questions relatives aux soins et travaille en collaboration avec les intervenants extérieurs.

Elle est présente du **lundi au vendredi de 9h à 18h.**



- **Les infirmiers et aides-soignants**

Ils ont pour mission le suivi médical et l'aide aux activités de la vie quotidienne des résidents.

**Un infirmier est présent tous les jours de 7h30 à 19h30.**

Une assistante de soins en gérontologie (ASG) assure, en collaboration avec d'autres membres de l'équipe dédiée, la conduite des ateliers au PASA du mardi au vendredi.

- **La psychologue**

Elle est présente à mi-temps et a pour mission de vous accompagner ainsi que votre entourage selon les besoins tout au long de votre séjour. Elle travaille en étroite collaboration avec le reste de l'équipe et participe activement à l'élaboration des Projets d'Accompagnement Personnalisé (PAP). **Elle est présente le lundi, mardi et jeudi de 9h à 18h.**

- **La psychomotricienne**

Elle est présente au PASA un lundi et trois mercredis par mois. Elle intervient pour des actions de prévention, d'accompagnement et de maintien des capacités auprès des personnes souffrants de difficultés exprimées de façon corporelle (équilibre, troubles moteurs, de l'orientation, etc.).

- **Les agents de service hôteliers – ASH**

Ils assurent l'hygiène des locaux, aussi bien privés que communs. Ces agents interviennent également lors du service des repas et pour l'entretien de votre linge.

- **L'animateur**

A temps complet, est garant de l'organisation et de la mise en place des activités au sein de la structure. **Il est présent les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h. Le mercredi de 9h30 à 12h30.**

Vous trouverez le programme hebdomadaire des animations dans le hall d'accueil.



- **Les intervenants extérieurs**

L'équipe de la structure travaille avec de nombreux intervenants extérieurs dans le cadre de votre prise en charge.

En effet, chaque personne âgée qui entre au Bois des Palombes reste libre de faire intervenir auprès d'elle les professionnels de son choix. Cette liberté est essentielle et incontournable. A ce titre, vous conservez le libre choix de votre médecin traitant qui passera vous voir autant que de besoin.

Vous êtes libre de faire intervenir les intervenants paramédicaux qui vous sont nécessaires (pédicure, podologue, kinésithérapeute, dentiste...).

Il en est de même pour les coiffeurs et esthéticiennes dont les rendez-vous et les règlements se font directement auprès d'eux.

## L'animation, au cœur de la prise en charge

L'EHPAD Le Bois des Palombes est avant tout un lieu de vie, où chacun peut continuer à faire ce qu'il aime et participer à la vie citoyenne. De nombreux espaces favorisent cette vie sociale.





- **Des animations adaptées aux goûts de chacun**

Nous mettons tout en œuvre pour construire des projets d'animation individualisés, adaptés aux possibilités et souhaits de chacun.

L'animateur propose des animations, ateliers, sorties diverses et variés.

- les ateliers et les jeux
- les manifestations festives
- les sorties à l'extérieur
- les partenariats

- **Une résidence tournée vers l'extérieur et actrice incontournable de la vie locale**

Au-delà des sorties organisées, nous accueillons régulièrement au sein de l'établissement différents partenaires : *écoles du secteur, conseil municipal jeunes, lycéens, associations culturelles, RPA...*

Nous organisons régulièrement des repas à thèmes, qui vous permettront peut-être de découvrir de nouvelles saveurs et de voyager. Nous vous solliciterons pour élaborer les thèmes en fonction de vos envies.

De plus, des ateliers cuisine pourront avoir lieu dans l'année. Vous y retrouverez ainsi le plaisir de confectionner un gâteau, une salade de fruits, d'éplucher les légumes de la soupe... Et bien sûr de les déguster !!

## **Un service hôtelier de qualité**

- **La restauration**

Nous travaillons avec l'entreprise Acsent, prestataire en restauration, pour la confection des repas. Entièrement réalisés sur place par une équipe de cuisiniers





diplômés, les menus sont établis sur plusieurs semaines et respectent les préconisations relatives à l'équilibre nutritionnel des personnes âgées. Ils tiennent également compte des habitudes alimentaires locales et des produits disponibles selon les saisons. Les goûts et allergies de chacun sont également pris en compte.

### Horaires des repas

Petit déjeuner en chambre	Déjeuner	Goûter	Dîner
De 7h30 à 9h	12h15	15h45	18h : 1 <sup>er</sup> service et 18h30 pour le 2 <sup>nd</sup> service

Une collation et/ou une tisane peuvent être servies le soir en chambre. Les menus sont affichés à l'entrée de la salle à manger où sont servis les repas.

- **L'entretien du linge**

Chaque résident amène son linge personnel marqué à son nom. Pour vous aider, une suggestion de trousseau minimum peut vous être remise à l'entrée.

La structure fournit les draps, couvertures et linge de toilette.

L'EHPAD assure l'entretien de l'ensemble du linge des résidents, à l'exception du linge délicat et/ou du linge nécessitant un nettoyage à sec. Le linge plat est sous-traité.

- **Les autres services**

Le courrier est distribué chaque jour. Vous pouvez également déposer votre courrier affranchi à l'accueil de l'établissement pour qu'il soit posté.

Un salon de coiffure vous permettra de bénéficier des services du coiffeur de votre choix, les tarifs étant affichés.

Le culte peut être pratiqué librement par chacun, selon ses convictions. Pour ce qui concerne la religion catholique, des messes sont organisées une fois par mois et à l'occasion des fêtes religieuses.



## Un établissement à votre écoute et engagé dans une démarche qualité

Plusieurs instances se réunissent plusieurs fois par an afin d'échanger sur l'organisation de la structure. Y participent résidents, familles et salariés. Les thèmes sont divers et variés, allant de la restauration, à l'animation jusqu'à la vie globale de l'établissement. Le but est de faciliter la communication et l'échange d'informations entre l'EHPAD, les résidents et leurs familles.

Sont organisés 3 fois par an :

- Le Conseil de la Vie Sociale
- La Commission de Restauration
- La Commission d'Animation

Il y a également un journal interne trimestriel coécrit par l'animateur et les résidents de la structure.

Notre établissement est engagé dans une démarche continue d'évaluation de la qualité et à ce titre, interroge régulièrement ses pratiques.

De même, une enquête de satisfaction est réalisée annuellement.

### • **Des chambres individuelles pour le respect de votre intimité**

L'ensemble des chambres bénéficie d'une salle de bain et de sanitaires.

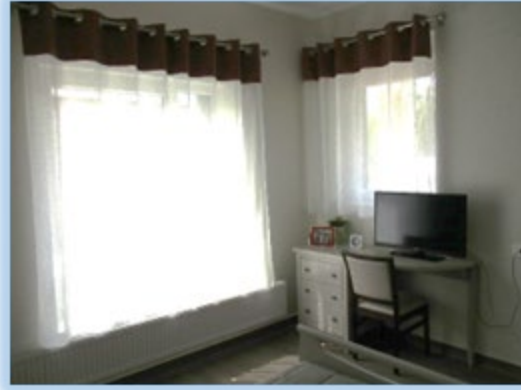
Nous vous fournissons le mobilier suivant : un lit médicalisé, un chevet, un bureau commode, une chaise et un fauteuil de repos. Chaque chambre est équipée de placards.

Vous avez la possibilité d'apporter du petit mobilier (TV, commode...) et des effets personnels afin de personnaliser votre environnement et de vous y sentir au mieux. Nous vous incitons vivement à le faire, en veillant à respecter l'accessibilité de la chambre.

Un système d'appel est présent dans la chambre et la salle de bain en cas de besoin.

Une prise téléphonique et une connexion internet sont également installées dans chaque chambre ; il vous appartient de solliciter l'ouverture de la ligne auprès d'un opérateur.

Les petites réparations éventuelles seront réalisées par l'ouvrier d'entretien sur votre demande, cette prestation étant comprise dans les frais d'hébergement.



- **Des espaces de convivialité à votre disposition**

Les espaces communs ont été prévus afin de favoriser la vie sociale de chacun.

L'établissement dispose d'une salle à manger, d'une salle d'activités, de 4 salons, d'un salon coiffure et d'une salle de kinésithérapie.

Une salle à manger est également prévue pour que le résident puisse accueillir sa famille autour d'un repas.

Vous pouvez à tout moment inviter famille et amis.

Pour toute invitation à un repas, pensez à prévenir l'établissement quelques jours avant.

#### **Tarifs des repas visiteurs**

Du lundi au samedi	Dimanche / jours fériés / repas à thème
10 euros	12 euros

Les visites sont totalement libres au sein de l'établissement, il n'y a pas d'horaire même s'il est conseillé d'éviter le matin afin de ne pas perturber l'organisation des soins.





## Vous situer dans l'établissement

### Vous trouverez au RDC :

- L'accueil et le bureau de la direction,
- Les bureaux du médecin coordonnateur, de l'IDEC et de la psychologue,
- L'infirmierie,
- La salle de kinésithérapie,
- La salle d'animation,

la salle à manger des résidents, le salon TV, la salle à manger des familles et le salon de coiffure.

Se trouvent également l'unité de vie protégée « Les Sorbiers » et le PASA « Nid du Bois ».

### Vous trouverez à l'étage :

- L'ensemble des chambres
- Des salons de convivialité
- La balnéothérapie : cet espace dédié au bien-être dispose d'une grande baignoire avec bulles de massage, de la musique et des effets de lumières réconfortants. L'eau est utilisée en balnéothérapie comme approche non médicamenteuse aux effets thérapeutiques multisensoriels.



La balnéothérapie





Trois ascenseurs sont à votre disposition et un escalier.

**L'extérieur :**

L'établissement dispose d'un jardin spécialement aménagé et clos permettant aux résidents de circuler en toute sécurité.

**L'équipe du Bois des Palombes  
vous souhaite un agréable séjour**

